



**Condamné en Espagne pour fraude fiscale, Samuel Eto'o Fils (photo) ne peut pas briguer un second mandat de quatre ans à la tête de la Fédération camerounaise de football (Fecafoot), si on en croit un agent de joueurs proche de cette fédération. Il n'est pas le seul à le penser, car dans les milieux du football camerounais, cette thèse est défendue sous cape par plusieurs acteurs.**

Ils citent tous l'article 36 des statuts de la Fecafoot sur les conditions d'éligibilité des candidats à un poste au Comité exécutif, la plus haute instance de la fédération présidée par le président de la Fecafoot. Une des conditions prévoit en effet qu'il faut « *n'avoir pas été condamné à une peine définitive privative de liberté sans sursis supérieure à trois mois* ».

Samuel Eto'o Fils a été condamné à 22 mois de prison par un tribunal espagnol ne peut plus être éligible en 2025. De plus, cette condamnation n'est pas assortie de sursis. Toutefois, l'ancien footballeur ne sera pas incarcéré puisque la peine est inférieure à deux ans de prison et aussi parce qu'il n'a pas d'antécédents judiciaires en Espagne, selon l'explication fournie par Morgan Sports Law.

Ce cabinet suisse spécialisé dans l'arbitrage et le contentieux du sport va plus loin. Il est convaincu que Samuel Eto'o Fils « *n'est plus éligible à la présidence de la Fecafoot* » à cause de cette condamnation pour fraude fiscale.

C'est M<sup>e</sup> William Sternheimer de Morgan Sports Law qui s'est chargé de jeter ce pavé dans la mare dans un mail qu'il a envoyé au Tribunal arbitral du sport (TAS) le 21 juin dernier, le lendemain de la condamnation. L'avocat convoque l'article 47 des statuts de la fédération, qui prévoit que le poste de président est considéré comme vacant si celui qui l'occupe se retrouve en situation d'incompatibilité ou d'inéligibilité en cours de mandat.

Mais cette interprétation des textes ne fait pas l'unanimité. Un collaborateur de l'ancienne gloire du football à la Fecafoot balaie le constat de Morgan Sports Law du revers de la main. « *Cette procédure n'a aucune chance d'aboutir* », déclare notre source.

« *Morgan Sports Law ne fait que dire la vérité. En principe, Samuel Eto'o Fils ne devrait plus être le président de la Fecafoot. Sauf que je vois mal le Comex (Comité exécutif) constater la vacance comme le demandent les textes. Je crois que c'est inenvisageable en ce moment, parce que Samuel Eto'o Fils a la main mise sur le Comex* », fait savoir l'agent de joueurs cité plus haut.

Ref:StopBlaBlacam

---